



Valdelia
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

Développement d'une activité de Réemploi et de Réutilisation mobilier professionnel au sein d'un ACI :
Stratégie, état des lieux initial, enjeux et plan de développement.

LIVRABLE 1

Table des matières

Introduction - Présentation de La Glanerie	3
Contexte et enjeux	6
1. <i>Contexte de mise en œuvre d'une nouvelle activité liée à la seconde vie du mobilier professionnel</i>	6
2. <i>Enjeux de développement d'une activité de collecte et de vente de mobilier professionnel de seconde vie</i>	9
Objectifs du projet de développement et risques identifiés	10
1. <i>Dans la continuité des objectifs de La Glanerie</i>	10
2. <i>Risques identifiés dans le cadre du développement de cette nouvelle activité</i>	12
Plan de développement et études associées	15
1. <i>Etudes préalables</i>	15
2. <i>Calendrier global de l'expérimentation</i>	16
3. <i>Recherche de financements spécifiques pour le développement de cette nouvelle activité</i>	16
CONCLUSION	19
Annexe 1 : compte rendu des entretiens auprès de structures de l'ESS spécialisées dans le réemploi de mobilier professionnel	20
Annexe 2 : fiche de poste « technicien du réemploi »	25

Introduction - Présentation de La Glanerie

○ **Projet initial La Glanerie - Filières en place- Publics**

La Glanerie est une association à but non-lucratif située à Toulouse (31). « A but non-lucratif » signifie que la démarche des personnes la composant est désintéressée et que son action n'est pas guidée par la recherche de profit.

Son objectif est d'agir en faveur de la protection de l'environnement et de faire en sorte que chaque membre prenne sa place au sein de la société. Son action se base avant tout sur des valeurs communes constitutives du ciment de l'équipe : valeurs environnementales comme la réduction des déchets et des valeurs humaines.

La Glanerie est également constituée en Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Une équipe de 13 permanents s'engage dans l'accompagnement quotidien du parcours de professionnalisation de 50 salarié.e.s dans un cadre de travail sécurisant, aidant et structurant ; cela passe par une écoute, un dialogue permanent et une compréhension vis-à-vis des difficultés rencontrées par les salariés.

L'association réalise des missions de sensibilisation autour de l'environnement auprès du grand public depuis 2003 et est déclarée comme « Ressourcerie » depuis 2009. Historiquement, la collecte et la vente d'objets s'effectuent auprès de particuliers. Ces objets proviennent des déchetteries de la région toulousaine où les équipes de La Glanerie sont présentes 5 jours par semaine pour accueillir et sensibiliser les usagers dans des espaces dédiés au réemploi.

Les points importants du projet associatif de La Glanerie sont :

- Sa raison d'être : peser localement pour accélérer la transition écologique
- Sa mission : agir pour l'Environnement et l'Humain, en associant réduction des déchets et retour à l'emploi
- Son ambition : dans les années à venir, continuer à diversifier les modes de valorisation des déchets et à leur trouver de nouvelles issues.

○ **Statut(s) de l'association**

L'association est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 et a pour dénomination "La *GLANERIE*" : Groupe Local d'Action Novatrice pour l'Environnement et la Réutilisation des Indésirables et Encombrants.

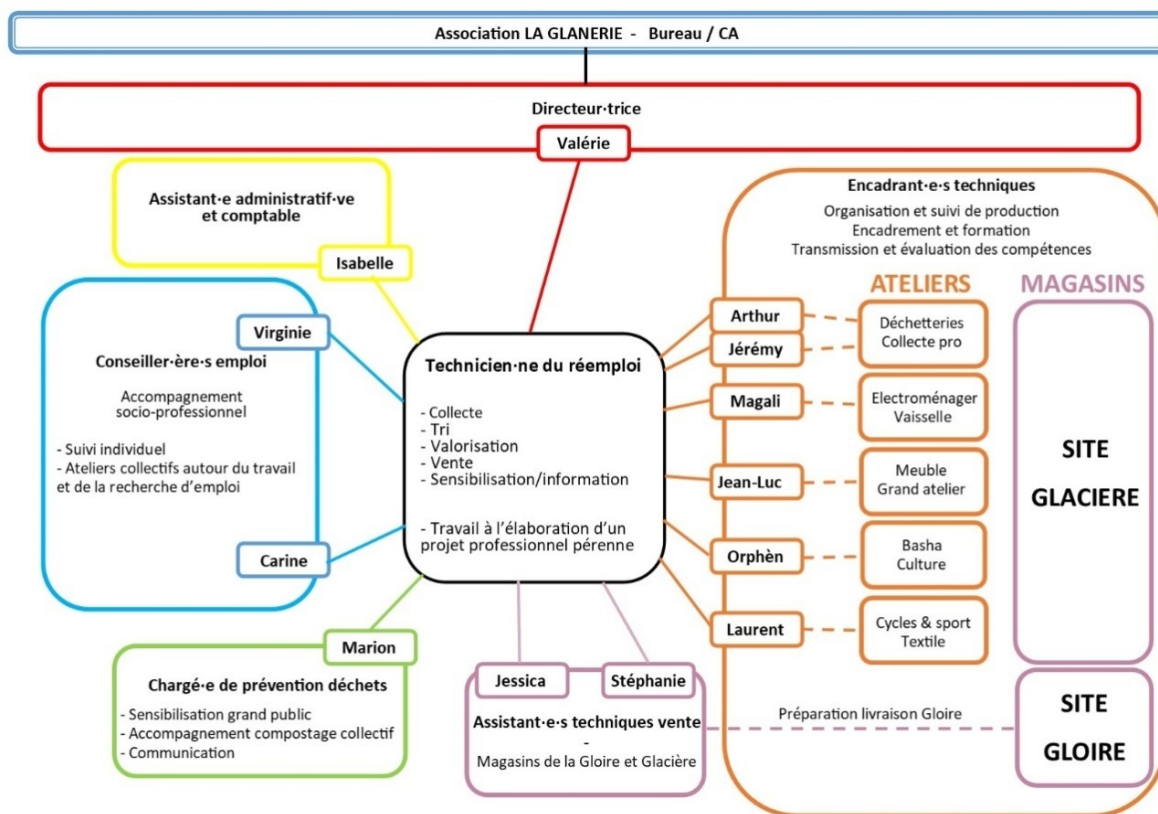
Les Statuts complets sont disponibles sur le site internet de la Glanerie.

La Glanerie est conventionnée Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Les ACI proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les salariés des ACI bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic. Les ACI sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.

L'ACI fait partie - avec l'association intermédiaire (AI), l'entreprise d'insertion (EI) et l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) - des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

○ Organisation des postes et tâches - formations

La Glanerie est aujourd'hui composée de 13 salarié.e.s permanents et d'une cinquantaine de salarié.e.s en transition professionnelle. L'organigramme ci-dessous présente la répartition des salarié.e.s au sein de l'association :



Les salariés en transition professionnelle occupent tous le poste de technicien-ne du réemploi. La fiche de poste est en annexe de ce document. Tout au long de leur parcours à La Glanerie, les salariés en transition professionnelle élaborent leur projet professionnel avec l'aide des Conseillères Emploi en réalisant notamment des stages en immersion et/ou des formations à l'extérieur.

Le projet de développement des collectes et réemploi de mobilier professionnel a été confié à deux encadrants techniques sur les 6 que compte la structure.

○ Budget prévisionnel 2021 dédié

Sur 2020 et le début de la phase expérimentale liée au développement des collectes professionnelles, La Glanerie n'a pas consacré de budget dédié à cette activité et a démarré le projet à moyens constants. Les ventes ayant été marginales et incluses dans l'activité principale, cette ligne de budget n'est pas significative. Sur 2021, l'activité a été prise en compte dans le budget prévisionnel et il en ressort les informations suivantes :

- Il a été budgétisé 10k€ de vente, ce qui représente environ 3% des ventes d'objets/mobiliers de la structure (340k€ de vente prévisionnelle)
- Le budget global de l'association est de 1,4M€ dont 1M€ de masse salariale.
- Pour le reste des recettes et des dépenses, le tableau détaillé du plan de financement prévisionnel a été joint dans la partie B de ce livrable.

Contexte et enjeux

1. Contexte de mise en œuvre d'une nouvelle activité liée à la seconde vie du mobilier professionnel

- ▶ **Une sollicitation de plus en plus prégnante des professionnels du territoire auprès de La Glanerie**

La Ressourcerie La Glanerie recevait depuis quelques temps de plus en plus d'appels et mails émanant de professionnels souhaitant donner une seconde vie à leurs objets usagés. Ces demandes comportaient souvent un souhait d'intervention, de manutention et de « débarrassage » au sein de l'entreprise. Ce type de prestation n'était pas proposé par les services de La Glanerie. Ses sollicitations d'entreprises restaient alors sans réponse structurée. A titre exceptionnel, il est arrivé que La Glanerie intervienne toutefois auprès de professionnels afin de récupérer du mobilier intéressant pour l'aménagement du magasin de la ressourcerie. C'est la rencontre avec les services de l'éco-organisme Valdelia, filière en charge de la fin de vie des mobiliers professionnels, qui est aux prémices de l'étude de faisabilité d'un service de réemploi dédié aux professionnels.

- ▶ **Remise en question d'une activité historique de la Ressourcerie et test d'une nouvelle activité liée au réemploi des mobiliers professionnels.**

La Glanerie réalise une activité de ramasse de bornes textiles en co-traitance avec Le Relais. L'ensemble du textile collecté par la Glanerie est transporté dans les locaux du Relais en échange d'un financement au tonnage de celui-ci (150€/T jusqu'au mois de juillet 2020 puis 100€/T). Le textile est ensuite traité par le Relais (tri, vente, recyclage...). Cette activité historique a permis à l'association de se développer mais depuis quelques temps, elle prend beaucoup de temps et de moyens et a peu de sens avec le réemploi. C'est pourquoi la Glanerie a décidé d'arrêter cette activité en juillet 2021. Dans l'idée de maintenir l'emploi au sein de la structure, la réflexion a lieu sur le transfert des moyens humains et matériels de l'activité de collecte textile vers la collecte, vente de mobilier professionnel réemployé.

Durant la même période et en réponse à la crise sanitaire et économique liée au COVID, le Ministère du Travail a mobilisé un Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI) exceptionnel. Ce dernier avait vocation à accompagner les SIAE à se positionner en tant qu'actrices d'une relance économique inclusive et à développer de nouveaux relais de croissance, via un changement d'échelle, une transformation de leurs activités et de leurs organisations en cohérence avec un contexte économique transformé. C'est donc tout naturellement qu'un dossier a été déposé sur la thématique du développement d'une activité nouvelle autour du réemploi de mobilier professionnel.

L'éco-organisme Valdelia a appuyé cette demande et cofinancé une étude action en plus de l'appui opérationnel sur la collecte en vue de réutilisation afin d'appuyer ce nouveau développement tout en faisant bénéficier à son réseau de partenaires de l'ESS du retour d'expérience tirée de ce dernier.

- ▶ **Partenariat Valdelia : convention de partenariat réemploi et réutilisation de (D)EA collectés directement auprès des détenteurs qui ne sont pas des ménages (professionnels).**

Valdelia assure la collecte des déchets d'éléments d'ameublement professionnels (DEA professionnels) en France et propose une solution complète de collecte, réutilisation et/ou traitement

du mobilier usagé auprès de tous les professionnels de tous les secteurs d'activité (Tertiaire, Tourisme, Retail, Santé et Collectivité).



Dans le cadre des collectes sur chantiers qui lui sont confiées, Valdelia travaille notamment en lien avec des partenaires de l'ESS comme La Glanerie pour développer la réutilisation du mobilier dans le cadre d'un tri à la source. Ainsi un partenariat est noué avec ces structures et repose sur trois grands principes : un accès au gisement de mobilier, un soutien financier aux activités de réemploi et réutilisation et une prise en charge des DEA Professionnels qui ne pourraient être réutilisés comme auprès de chaque professionnel en France.

Valdelia, dans la convention de partenariat, propose développer une activité de collecte de mobilier professionnel de seconde vie dans les conditions suivantes :

- S'appuyer sur les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du service Valdelia
 - Maintenance non comprise dans le service Valdelia (prise en charge par le détenteur professionnel).
 - Don par le détenteur en pied d'immeuble ou de bâtiment.
 - Réemploi/Réutilisation des mobiliers professionnels soutenus financièrement
 - Opportunité d'accès à des flux hors périmètre Valdelia et non soutenus potentiellement intéressants en accord en direct avec les détenteurs.
- Possibilité pour le partenaire si ses activités lui permettent de proposer des prestations complémentaires sur devis et diversifier vos activités en cas d'absence de manutentionnaire désigné ou sous-traitance sur la partie réutilisation.
 - Possibilité de développer de nombreuses activités : prestations de débarras/curage, collecte de petits flux de mobilier professionnel, collecte et gestion d'autres flux de déchets (papier, DEEE, literie, etc...) dans la limite de chaque statut de structure.
 - Encadrement des prestations, apprentissage de nouveaux métiers pour les salariés, viabilité renforcée des collectes, etc.

Atouts et opportunités du partenariat :

- Un atout financier : Le soutien financier à la tonne de réemploi/réutilisation est un élément important.
- Convergence avec les valeurs de la structure : la réduction des déchets par le réemploi est l'activité principale de La Glanerie, la valeur de sa création, c'est donc l'opportunité d'élargir l'activité, de toucher un réseau de professionnels.
- Logistique : la possibilité de récupérer du mobilier de qualité en entreprise soit directement par notre réseau mais aussi par le fait que Valdélia soit implanté sur le territoire avec un réseau d'entreprises prêtes à donner une seconde vie à leur mobilier.
- Humain : la présence d'un conseiller technique Valdélia sur chaque territoire capable de mettre en relation les entreprises qui cèdent des biens avec les structures de l'ESS intéressées par la réutilisation de ces biens.
- Administratif et juridique : formations gratuites proposées par Valdélia et disponibilité des interlocuteurs sur des questions juridiques impactant notre structure.

Limites ou contraintes :

- La traçabilité demandée par Valdélia, qui demande un temps de travail conséquent notamment les déclarations trimestrielles.
- L'engagement vis-à-vis de Valdélia pour assurer des collectes régulières. La Glanerie va-t-elle devoir répondre favorablement à chaque demande ? Être disponible rapidement ? Les collectes de mobilier professionnel demandent une réactivité optimale.

Les dates marquantes concernant le début du partenariat :

- Novembre 2019 : Valdélia propose une rencontre avec la Glanerie pour expliquer leur activité. La Glanerie prend conscience de la possibilité d'être soutenue opérationnellement et financièrement pour le réemploi du mobilier professionnel.
- Décembre 2019 : Valérie Idrac, directrice de La Glanerie, demande le conventionnement de La Glanerie avec Valdélia. L'objectif premier est de soutenir les actions déjà en cours de collecte professionnelle et de réutilisation en interne de mobilier professionnel.
- Janvier 2020 : visite des équipes de l'éco-organisme Valdélia. Jérémy Roustit et Arthur Soubranne, encadrants techniques référents des déchèteries, de la collecte en déchèterie et de la collecte textile sont présents lors de cette rencontre. La possibilité de récupérer du mobilier de qualité chez les professionnels et le soutien financier au réemploi sont relevés comme deux opportunités intéressantes pour la ressourcerie.

Ces rencontres amènent la réflexion d'engager une activité de collecte / revente de matériel professionnel réemployable, tout d'abord car elle répond aux valeurs de réduction des déchets portées par la structure. Valdélia propose enfin un cadre favorable :

- au niveau financier par le soutien à la tonne du réemploi/réutilisation
- au niveau organisationnel : formation gratuites, délégués régionaux réalisant la mise en relation avec les professionnels du territoire souhaitant faire du don de mobilier, possibilité de mise en place d'une logistique en pied de bâtiment (bennes recyclage) pour effectuer un tri à la source.
- au potentiel développement d'activité complémentaire au réemploi (devis de curage, manutention, débarras auprès des professionnels).

2. Enjeux de développement d'une activité de collecte et de vente de mobilier professionnel de seconde vie

► **Abonder au projet d'exemplarité environnementale et d'impact social de La Glanerie**

Augmenter positivement l'impact environnemental de La Glanerie par la réduction de déchets émanant de structures professionnelles se révèle être un nouvel enjeu enthousiasmant. La Glanerie est aujourd'hui connue et reconnue pour son travail auprès des particuliers par les clients des magasins et les partenaires avec qui elle travaille. Être capable de prouver à de nouveaux acteurs qu'un chantier d'insertion peut travailler de manière professionnelle au réemploi d'objets est un enjeu de taille et stimulant pour les équipes.

► **S'appuyer sur l'existant - équipes/moyens logistiques**

La Glanerie dispose depuis plusieurs années de moyens logistiques pour collecter les objets sur la région toulousaine. Des moyens matériels et humains ont été déployés. En effet, une des missions de l'association est de former des salariés en transition professionnelle à la conduite de véhicule (16 à 20m3) afin d'aller récupérer les objets collectés sur les déchetteries ou ponctuellement sur d'autres points de collectes.

Au démarrage du projet la Glanerie disposait de deux camions de 20m3 avec hayon et d'une petite dizaine de chauffeurs ayant le permis B et capables d'effectuer des missions de collectes chez les professionnels. L'enjeu est donc d'être capable d'utiliser nos ressources existantes en amenant une formation complémentaire aux salariés tout en évitant de perturber le fonctionnement existant de la structure.

► **Créer des nouvelles passerelles avec le milieu professionnel avec un objectif de développer les sorties positives**

Le premier objectif de la Glanerie est de tout mettre en œuvre pour que les salariés en transition professionnelle trouvent un travail qui leur convienne ou intègrent une formation qualifiante. La structure travaille donc régulièrement avec des entreprises pour trouver des débouchés à ses salariés. L'enjeu de ce nouveau projet réside également dans le fait de créer toujours plus de lien avec les professionnels de différents secteurs de la région toulousaine. Connaître les acteurs et faire connaître la Glanerie pour ensuite mettre en place des passerelles pour plus de sorties positives.

► Développement d'une nouvelle activité en tenant compte des contraintes spécifiques

Une nouvelle activité est toujours un nouveau défi pour une structure et peut-être encore plus pour un Atelier Chantier d'Insertion. Pour La Glanerie, la question a été de réfléchir à l'intégration des collectes/ventes de mobilier professionnel demandant une organisation exigeante aux activités quotidiennes en place et aux moyens existants.

Les principales contraintes de la collecte et la vente de mobilier professionnel par rapport à l'activité de la Glanerie aujourd'hui sont liées au stockage et aux débouchés à donner à ce mobilier. En effet, le mobilier professionnel est volumineux. Lorsqu'une entreprise ou collectivité s'en débarrasse, les quantités peuvent être importantes sur un temps court d'approvisionnement. La superficie des espaces de stockage et de vente de la Glanerie sont généralement déjà insuffisants pour l'activité en place de réemploi d'objets issus et à destination des particuliers. Comment faire avec l'espace actuel ? Pour répondre à cette problématique, différentes organisations ont été testées :

Il a dans un premier temps été acté de ne collecter que les meubles sur chantier « pré-vendus » en amont de la collecte afin d'éviter tout stockage temporaire. Une fois le matériel repéré et proposé à un réseau de professionnels potentiellement clients bénéficiaires, il n'a pu être finalement réemployé qu'un peu moins de 50% du mobilier proposé. Le temps de travail, de coordination a été très important pour un résultat à peine satisfaisant.

Une des explications possibles de ce faible taux de réemploi semble résider dans la limite du nombre de débouchés potentiels. En effet, le réseau professionnel de la Glanerie est de petite taille et principalement constitué d'associations liées à l'environnement ou d'organismes liés à l'insertion aux moyens limités.

Un des principaux enjeux pour que cette nouvelle activité fonctionne est de créer un réseau professionnels et bénéficiaires important afin de créer des débouchés suffisants pour le matériel collecté.

La possibilité de vendre en amont de la collecte le mobilier a pour le moment été mise de côté en attendant de développer un réseau de bénéficiaires plus important.

En attendant le développement de ce réseau, un espace de stockage supplémentaire dédié a été loué et consacré au mobilier professionnel de seconde vie afin de créer un espace tampon adéquat.

Objectifs du projet de développement et risques identifiés

1. Dans la continuité des objectifs de La Glanerie

► Objectifs de développement durable

Il existe très peu de solutions pour les professionnels qui ont du mobilier réemployable aujourd'hui. Développer le réemploi de mobilier professionnel permettra de sauver quelques tonnes de la filière recyclage tout en restant très proche de notre cœur de métier, c'est-à-dire le réemploi d'objets en général.

Quelques chiffres des années précédentes qui nous permettront de mesurer l'impact de cette nouvelle activité :

En 2019, Tonnage collecté 218T dont Collecte Pro 6,78T

Taux réemploi global de la structure 37%
Taux réemploi ameublement (pro et particulier) 53%

En 2020, Tonnage collecté 228T dont Collecte Pro 15,2T
Taux réemploi global de la structure 55%
Taux réemploi ameublement (pro et particulier) 77%

► Assurer le développement économique de la structure

La Glanerie voit également dans cette activité, un atout économique, à la fois pour la ressourcerie mais également pour les structures qui achèteront ce mobilier d'occasion. L'objectif est donc de développer une nouvelle source de revenus pour l'association par la vente du mobilier complétée par le soutien financier de Valdelia au tonnage réemployé/réutilisé.

La réflexion sur l'arrêt de la collecte textile en partenariat avec le Relais amènerait une baisse du chiffre d'affaires. L'objectif pour la structure est donc que cette nouvelle activité comble au minimum cette perte, *soit 40k€ annuel*.

Se pose également la question de la prestation de manutention sur devis auprès de l'entreprise. Le développement du réemploi auprès de professionnels peut permettre de proposer ce genre de prestation (curage, manutention, débarras...) et ainsi d'accéder à de nouvelles ressources financières.

Pour le moment, le positionnement de la Glanerie est d'éviter de réaliser de genre de prestation pour deux raisons :

- L'activité de Ressourcerie pour particuliers prend beaucoup de temps et de ressources humaines pour être menée correctement et le temps passé sur cette nouvelle activité de manutention pourrait mettre en difficulté les autres missions.
- La manutention de charges lourdes et répétées ne fait pas partie de la fiche de poste des salariés que la Glanerie recrute sur le chantier d'insertion et il faudrait pour cela revoir les conditions d'accueil et de formation de la structure.

Pour une structure ACI qui travaille déjà dans ce secteur d'activité, les collectes de mobilier professionnel peuvent aussi être l'opportunité de développer les missions de manutention.

► Développer une nouvelle activité à fort potentiel social (lien entreprise, nouveaux métiers...)

Le troisième objectif lié au développement du réemploi de mobilier professionnel est naturellement le développement de contact, de lien avec les entreprises de la région. La Glanerie étant montée en ACI, son rôle est d'aider les salariés en parcours professionnel à trouver un métier qui leur convienne. Cette activité est donc une opportunité pour faire connaître la partie ACI de la ressourcerie et démarcher de nouvelles structures/entreprises qui pourraient accueillir les salariés de la Glanerie en stage, en formation ou en emploi.

D'autre part, le développement de nouvelles compétences autour du réemploi de mobilier professionnel (collecte, manutention, upcycling, nettoyage, réparation, gestion des stocks et vente...) peut potentiellement enrichir le parcours des salariés. Ces compétences peuvent être recherchées dans les secteurs de la logistique, de la préparation de commande, etc.

2. Risques identifiés dans le cadre du développement de cette nouvelle activité

► Risques identifiés

- Besoin en temps de gestion, encadrement, trop important par rapport aux ressources humaines en place

L'équipe de permanents a déjà une charge de travail importante. Le démarrage et le suivi d'une telle activité nécessite du temps, notamment en communication et en administratif, ce que les encadrants techniques qui développent ce projet n'ont pas forcément.

Il a été évalué pour base un temps de 0,4 ETP soit deux jours par semaine pour un encadrant. Les différentes tâches qui incombent aux encadrants sont :

- En amont de la collecte : Visite de l'entreprise, évaluation du mobilier réemployable, s'assurer de la place dans le stock et organisation entre le donateur et La Glanerie de quand et comment se déroule la collecte.
- Lors de la collecte : Accompagner une équipe de salariés en parcours, remplir les camions, s'assurer que les gestes appropriés de manutention sont respectés, vider les camions au local de stockage, identifier l'ensemble du matériel collecté afin d'en assurer la traçabilité
- Après la collecte : Renseigner les différents tableaux de suivi (Valdelia et interne), mettre à jour le site internet afin que le nouveau matériel soit visible.
- Après le réemploi du matériel : Renseigner les différents fichiers pour la traçabilité du mobilier interne et Valdelia, mettre à jour le site internet.
- Le reste du temps : Répondre aux demandes d'achats (ou de collecte), renseigner les potentiels clients, faire visiter le local de stockage, préparer les livraisons, les devis, les factures, etc.

Pour les salariés en parcours, les différentes tâches peuvent avoir lieu :

- Pendant la collecte : Manutentionner le mobilier, conduire les véhicules, charger les camions, remplir la feuille de collecte et la faire signer, décharger les camions et ranger le mobilier dans le local de stockage.
- Dans le local de stockage : Remettre en état le local régulièrement, éliminer le mobilier qui ne se vend pas, nettoyer et réparer si nécessaire.
- Pendant la livraison : Charger le camion, effectuer la livraison, monter le mobilier à l'étage si le client a choisi cette option.

L'équipe de salariés en transition professionnelle est également déjà beaucoup sollicitée et notamment les personnes qui ont le permis de conduire, nécessaire pour cette activité. Les différentes missions existantes sont : travailler sur 9 déchetteries, 8 ateliers, deux magasins de vente, 5 tournées de collecte textile, de la collecte en déchèterie, de la livraison client. Il est important de pouvoir intégrer une nouvelle activité sans trop perturber le fonctionnement de l'activité et éviter les incompréhensions et difficultés de communication au sein de l'équipe, permanente ou en transition professionnelle.

- Formation interne insuffisante (permis, stratégie commerciale, etc.)

La Glanerie a très peu de connaissances dans le domaine du mobilier professionnel, il faut donc découvrir, apprendre les bases telles que : Quel est le mobilier qui se réemploie aujourd'hui ? Que recherchent les acheteurs de mobilier professionnel ?

La Glanerie ayant plus de 10 ans d'ancienneté en tant que ressourcerie pour particuliers, la partie communication pour trouver de nouveaux clients est minime. Mais concernant la nouvelle activité de réemploi de mobilier professionnel, il y a un gros travail de communication et de stratégie commerciale à développer.

- Nouvelle activité incompatible avec le statut associatif et/ou ACI

Des questionnements sont en suspens sur d'éventuelles conséquences de cette nouvelle activité sur le plan juridique et/ou fiscal.

La règle pour les ACI est de ne pas dépasser le taux de 30% d'autofinancement. Dans la pratique, il existe des dérogations pouvant parfois aller jusqu'à 50%. Le risque de dépassement du taux d'autofinancement est toutefois à considérer, notamment en cas d'évolution réglementaire.

Il existe un risque en lien avec le régime fiscal de La Glanerie. En effet, en tant qu'association à but non-lucratif La Glanerie n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (dont la TVA), ce qui représente un avantage considérable mais peut constituer un frein pour vendre à des professionnels (qui peuvent normalement récupérer la TVA sur leurs achats).

- Manque de légitimité vis-à-vis du monde professionnel, réseaux insuffisants

Il est possible que l'image de La Glanerie comme ressourcerie pour les particuliers ne permette pas de se faire identifier sur une autre activité pour les professionnels. La Glanerie sera-t-elle légitime à travailler directement avec les professionnels ? Comment se faire connaître au sein des entreprises en tant qu'acteur du réemploi de mobilier professionnel ?

- Nouvelles problématiques liées aux maladies professionnelles (Troubles Musculo Squelettique-TMS)

Le mobilier professionnel est souvent lourd et encombrant, ce qui génère des difficultés de stockage mais également des difficultés de manutention. Les salariés de la Glanerie sont-ils formés à manipuler des armoires, des bureaux ? Comment éviter les accidents de travail ou les TMS si l'activité prend de l'ampleur ?

- Débouchés insuffisants particuliers et professionnels

Outre l'aspect social et environnemental, il reste important qu'une nouvelle activité ne mette pas en difficulté financière la structure. C'est pourquoi il est très important de trouver des débouchés pour le mobilier collecté. Le risque de stocker pendant trop longtemps ce matériel existe, et il est important de le prendre en considération, car pour que cette activité fonctionne, il sera nécessaire que les débouchés existent et puissent financer l'activité.

► Gestion des risques

Type de risque	Description	Action pour gérer, atténuer ou éviter le risque
Ressources humaines insuffisantes	Tension dans l'équipe - Choix à faire entre les différentes activités	Souhait d'arrêter les collectes textiles. Maitrise du temps à y consacrer ETP en insertion supplémentaires si possible
Formation - manques	Mise en difficulté des salariés. Démarrage lent et approximatif	S'appuyer sur des expériences similaires d'autres structures et sur nos compétences internes. S'appuyer sur l'expérience de Valdelia et partenaires. Demander un atelier/formation Valdelia spécifique sur le sujet.
Statut ACI / associatif incompatible	Vigilance augmentation taux d'autofinancement. Régime fiscal non adapté	S'appuyer sur Le Réseau National des Ressourceries, les têtes de réseau de l'IAE (FAS, Coorace) et notre cabinet d'expertise comptable pour des conseils juridique
Implantation paysage professionnel insuffisante	Pas reconnu par les professionnels	S'appuyer sur Valdelia pour entrer en contact avec des professionnels septiques. Maitriser les interventions. Intégrer les réseaux de professionnels. Mettre en place une stratégie de communication et organiser des rencontres professionnelles. Participer à des salons de rencontres entre professionnels.
Maladies pro et TMS	Accident de travail. TMS	Savoir dire non lorsque la mission est trop complexe. Former les personnes à porter des meubles lourds (gestes et postures)
Manque de débouchés particuliers / pro	Ne pas pouvoir vendre les objets	Intégrer les réseaux. Pouvoir montrer physiquement et sur internet le mobilier. Incrémenter notre base de contact. Bien évaluer les prix de vente

Plan de développement et études associées

Quelques semaines seulement ont séparé l'idée de développer un projet de réemploi de mobilier professionnel fin 2020 et le démarrage effectif des premières collectes et ventes. Ainsi La Glanerie a étoffé ses connaissances et sa stratégie au fur et à mesure des premières actions. Le plan de développement mis en place au fil de l'eau est ainsi retranscrit.

1. Etudes préalables

- Prospection entreprise, réseautage et clubs régionaux

La prospection des entreprises est une action complètement nouvelle pour les salariés de La Glanerie que ce soit dans le cadre d'un démarchage commercial dans le but de vendre du mobilier de seconde vie ou pour prospecter le don possible d'un détenteur lors d'un futur projet de renouvellement du parc de mobilier. Malgré ces connaissances limitées dans ce type d'action, un certain nombre d'actions et missions sont imaginées.

L'idée première sera de sensibiliser le réseau de structures professionnelles avec qui la Glanerie travaille déjà et qui sont liées à l'insertion et à l'environnement. Pour cela, une réunion a eu lieu entre les porteurs du projet et les personnes en lien avec ces partenaires afin de pouvoir échanger sur le sujet et porter à connaissance le développement de cette nouvelle activité.

Dans un second temps, l'objectif sera de toucher les structures qui ne connaissent pas La Glanerie, soit en arrivant à intégrer leur réseau, soit par le retour d'expérience positif d'acheteurs ou de donateurs de mobilier professionnel.

La prospection d'entreprise passera également par la participation à divers événements et manifestations professionnelles pour faire la promotion du service de collecte et du stock de mobilier disponible en magasin.

L'appui de Valdelia et du conseiller technique régional en charge de l'accompagnement des détenteurs professionnels sur la fin de vie du mobilier professionnel sera également un élément permettant de développer les réseaux professionnels.

- Enquête sur l'existant, prises d'information sur l'activité

Afin de développer ses connaissances sur cette nouvelle activité, la Glanerie a bénéficié de retours d'expériences de Ressourceries spécialisées. Elle est donc entrée en contact avec Atelier d'Eco-Solidaire à Bordeaux et la Ressourcerie des Biscottes à Angers (Cf. Annexe 1 : compte-rendu des entretiens auprès de structures de l'ESS spécialisées dans le réemploi de mobilier professionnel).

Les principaux enseignements qui sont ressortis de ces entretiens sont les suivants :

- Les activités de réemploi professionnel et particulier se confondent et sont imbriquées notamment au moment de la vente en magasin pour les deux structures. Les salariés peuvent participer à l'activité comme pour d'autres produits de seconde vie de la collecte à la vente.
- Ces structures ont su intégrer des réseaux d'entreprises pour communiquer spécifiquement comme avec les CCI, clubs entrepris, etc.

- La Ressourcerie des Biscottes a quant à elle été plus loin avec la création d'une société commerciale pour appuyer cette activité car les limites d'autofinancement liées au fonctionnement en Atelier Chantier d'Insertion allaient être atteintes.
- Les deux Ressourceries sont également prestataire PAV (Point d'Apport Volontaire Valdelia) qui est la solution de dépôt dont disposent les professionnels du territoire pour que leurs DEA soient pris en charge par la filière. En dehors de l'opportunité de capter une partie de gisement à réutiliser, cela renforce la connaissance entre les structures et professionnels du territoire.
- Les deux structures facturent sur devis toute manutention dès lors que le don n'a pas lieu en pied de bâtiment ce qui renforce le modèle économique et apporte de nouvelles tâches aux salariés (estimation des devis, relation client, manutention et logistique, etc.).

Ces échanges ont permis de se rassurer sur certains points, notamment le fait de concilier réemploi pour les particuliers et pour les professionnels, mais aussi de constater qu'il était possible d'aller assez loin dans cette activité.

- Enquête sur les attentes, les besoins, les a priori vis-à-vis du réemploi de mobilier auprès des professionnels

Dans le but de se faire une idée un peu plus précise sur les attentes des professionnels potentiels clients de La Glanerie en matière de mobilier d'occasion, un questionnaire en ligne a été produit et diffusé. L'objectif était d'en savoir plus sur leurs habitudes de consommation et politiques RSE mises en œuvre : comment les structures achètent-elles leur mobilier ? Auprès de quels fournisseurs ? Achètent-elles des produits d'occasion ? Quels types de mobilier d'occasion souhaiteraient-elles trouver dans une offre commerciale seconde vie ?

Le questionnaire est toujours accessible en ligne et relayé ; une synthèse des réponses sera produite pour analyser ses attentes et besoins potentiels.

[Questionnaire en ligne](#)

En complément de l'enquête en ligne, les retours des potentiels acheteurs ou donateurs sont écoutés, relevés et partagés de façon plus informelle. L'ensemble de ces données sera compilé et analysé dans le but de répondre au plus près aux attentes du public professionnel.

2. Calendrier global de l'expérimentation

- Phase 1 - Janvier 2021 à juin 2021 : élaboration du projet, premières mises en situation, tests.
- Phase 2 - Juillet 2021 à décembre 2021 : premiers résultats techniques, organisationnels, financiers. Ajustement et choix de notre positionnement sur le marché.
- Phase 3 - Janvier 2022 à juin 2022 : Validation ou non de notre positionnement, du maintien de l'activité. Si maintien, projection de développement. Objectif affiché : être reconnu comme un réel acteur du réemploi de mobilier professionnel.

3. Recherche de financements spécifiques pour le développement de cette nouvelle activité

Pour financer le développement de cette nouvelle activité, la Glanerie a répondu à des appels à projets afin de se lancer avec une assise économique suffisante. Des dossiers ont été réalisés auprès du Fonds de Développement de l'Inclusion et de Toulouse Impact. Un soutien complémentaire au titre de cette étude-action a été validé par Valdelia.

Pour pouvoir démarrer cette nouvelle activité, la Glanerie avait identifié des besoins spécifiques et postes de dépenses incompressibles

- Les espaces de stockage et de vente actuels étant saturés, la location d'un espace supplémentaire pour pouvoir y entreposer le mobilier professionnel collecté dans de bonnes conditions était indispensable.
- L'ensemble des véhicules de l'association étant déjà utilisé pour ses activités quotidiennes, il était nécessaire d'avoir un véhicule supplémentaire pour pouvoir répondre efficacement aux collectes et livraisons.
- La manutention du mobilier professionnel demande de placer les salariés dans les meilleures conditions de sécurité possible et d'investir dans des Equipements de Protection Collectifs spécifiques.
- La structure avait pour finir besoin de dégager du temps des encadrants techniques en charge du projet.

Toutes ces dépenses et investissements ont été intégrées dans le plan de financement.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONEL DU PROJET

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
INVESTISSEMENT MATERIEL	17 253	20 632	AIDES PUBLIQUES		
Achat véhicule	15 210	18 180	Etat (FDI)	25 597	55
Véhicule	14 575	17 490	AIDES PRIVEES		
Autres frais	635	690	Valdelia	10 000	21
Matériel déménagement	2 043	2 452	AUTOFINANCEMENT		
Diabes (qté : 4)	1 260	1 512	Fonds propres	10 943	24
Rouleurs (qté : 6)	722	866			
Sangles (qté : 10 paires)	62	74			
DEPENSES FONCTIONNEMENT	22 698	25 908			
Location espace stockage (12 mois)	8 298	9 958			
Primes d'assurance	1 533	1 549			
Salaires et charges	14 400	14 400			
(0,4 ETP coordination projet/1 an)		3000 x 0,4 x 12			
TOTAL	39 952	46 539	TOTAL	46 539	100

► Organisation interne et moyens humains prévus

Pour démarrer le projet et mener l'expérimentation, il a été prévu que cela soit réalisé par deux des six encadrants de la Glanerie, ceux dont les missions de bases sont les activités en extérieur (travail en déchetterie, collectes en déchetterie, collecte textile...). Le temps estimé de travail est de un jour par semaine pour chacun des encadrants, soit 0,4 ETP.

Les différentes missions de cette activité seront ensuite réalisées par les salariés en parcours, notamment la collecte, la livraison et l'organisation du local de stockage, encadrés par un des deux encadrants responsables de cette activité. L'objectif est de maintenir 4 ETP en insertion suite à l'arrêt prévu de l'activité de collecte textile.

CONCLUSION

Cet état des lieux initial reflète la réalité propre au développement d'une activité de réemploi de mobilier professionnel au sein de La Glanerie. Il peut être représentatif du fonctionnement de l'ensemble des ACI qui recourent différentes réalités et mode organisationnel. Cependant, certains prérequis, enjeux et risques peuvent être communs aux structures souhaitant développer une telle activité :

- Le développement d'une activité de collecte et vente de mobilier professionnel semble demander un certain engagement et un investissement financiers et humains incompressible et cadré - le contexte de l'ACI est particulièrement sensible et les risques liés ce développement doivent être pris en compte par les porteurs de projet.
- Les projets portés par les structures des ACI sont très souvent en ébullition et activité permanente, mobilisés dans l'accompagnement humain et social au quotidien ne permettant parfois pas de réaliser une étude de marché ou plan prévisionnel totalement ficelé pour tester une nouvelle activité.
- Une vision claire des différentes ressources financières permettant de stabiliser un modèle économique et les limites vis-à-vis du développement du mobilier professionnels sont à anticiper au maximum : ventes de mobiliers, livraison ou non, réparation ou non, activités complémentaires de manutention, curage, débarras sur devis ou non

Sur ses bases, le développement opérationnel des collectes et ventes en 2021 fera l'objet d'un retour d'expérience complet de ce retour d'expérience au sein de La Glanerie. Un certain nombre de réponses aux potentiels risques identifiés en étude préalable seront testées et transcrites dans le cadre d'un livrable complémentaire plus « opérationnel ».

Annexe 1 : compte rendu des entretiens auprès de structures de l'ESS spécialisées dans le réemploi de mobilier professionnel

Recueil d'Informations sur le Réemploi de Mobilier Pro 03/11/2020



Structure Contactée/Nom du contact : Atelier D'eco Solidaire / Florian Lafite - Chargé de mission

Atelier D'Eco Solidaire est une recyclerie créative. Cette association, adhérente du Réseau National des Ressourceries est depuis 2010 un des leviers de l'innovation sociale dans la réutilisation de matières, objets et mobiliers dont les utilisateurs particuliers ou professionnels veulent se débarrasser.

La recyclerie créative est à la fois un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Elle fait collaborer harmonieusement des femmes et des hommes de 17 à 77 ans, bénévoles, salariés, jeunes volontaires en service civique, autour de projets artistiques à utilité sociale et environnementale.

Lieu de travail : Bordeaux

Taille de la Structure : 15 permanents / 4 Parcours Emploi Compétence / 40 bénévoles actifs

Question 1 : depuis quand font-ils du Réemploi de mobilier professionnel ?

2010 et la création de la ressourcerie.

Question 2 : Comment cela a-t-il commencé ?

L'activité de réemploi de mobilier professionnel s'est installée assez naturellement car la structure est très orientée mobilier - Une de ses activités principales est l'upcycling de mobilier au travers d'un atelier de rénovation, de création.

Question 3 : Quels types de mobiliers collectent-ils ? Auprès de quelles structures ?

Principalement des chaises de bureau, armoires basses et hautes, caissons, tables pliantes, vitrine. Quelques bureaux ponctuellement (petit). Au près des entreprises dans la région de Bordeaux. Ils sont aussi PAV Valdelia, du coup les entreprises viennent directement apporter leur mobilier sur le site de la ressourcerie.

Question 4 : Est-ce qu'ils ont un lieu de stockage spécifique ?

Non ! Le mobilier collecté va directement en magasin dans le local de la recyclerie, en mélange avec les mobiliers et autres produits de seconde vie issus de collectes en déchèterie et des particuliers. Leur espace de stockage est très limité.

Question 5 : Comment se passe la vente du mobilier ?

L'ensemble des ventes se font dans le magasin qui est ouvert 6 jours sur 7. Les prix sont solidaires ; les produits transformés et upcyclés sont eux vendus séparément dans un local « showroom dédié » avec des prix plus proche de pièces artisanales de qualité. Ils ont 4 algécos pour leur showroom de création devant le local principal.

Question 6 : Vendent-ils à un public professionnel ?

Oui mais sans distinction avec les particuliers.

Si oui, comment gèrent-ils administrativement les ventes ? Notamment s'ils ne déclarent pas la TVA ?

Pas de distinction. Facture sur demande avec stipulation que l'association est non soumise à la TVA.

Question 7 : comment fixent-ils les prix ?

En équipe. Globalement les prix sont plutôt bas car l'objectif est que le mobilier parte vite. Une armoire haute est en moyenne vendue autour de 80€, les petites tables de réunion = 10€, les sièges de bureau de 10-15€.

Question 8 : Quels moyens de communication utilisent-ils ?

Ils ont un groupe facebook « les Arrivages de l'Atelier d'éco solidaire » où ils diffusent de manière assez simple (dimensions, état, prix) les nouveaux meubles/objets qui arrivent en magasin. Pas de vente en ligne. Pas de réservation. Leur groupe compte 6500 personnes (pour 11500 sur la page de l'association). Parfois, ils créent un Google Form pour pré-réserver du matériel avant d'aller collecter afin d'ajuster les quantités. Mais cela prend du temps et n'est pas très concluant d'après leur expérience.

Question 9 : Combien de personnes travaillent sur cette activité ?

Une équipe de 2 collecteurs et un chargé de mission qui coordonne l'activité mobilier professionnel parmi ses autres missions.

Question 10 : Quelle place prend cette activité au sein de leur structure ?

L'activité de collecte professionnelle prend une place importante au sein de leur structure. En 2019, cela a représenté 121 tonnes de mobilier professionnel collectés pour 101 tonnes de mobiliers issus des particuliers.

Second poste de recette en 2019 avec 36k€ (35k€ pour le mobilier particulier, 30k€ atelier créa, 60k€ pour les « bibelots »).

Autres informations :

- Ils se sont renseignés pour vendre via un site de vente en ligne solidaire reconnu, mais le fait de ne pas vendre en local n'est pas en cohérence avec les valeurs défendues par la structure.
- Atelier d'Eco Solidaire est également prestataire Point d'Apport Volontaire (PAV) Valdelia : sous un seuil de 20M3, tous les professionnels faisant une demande sur le site LEO Valdelia peuvent déposer leur mobilier sur un des 140 PAV Valdelia comme Atelier D'Eco-Solidaire. La structure a répondu à l'appel d'offre 2020 - 2023 et a été retenue pour effectuer cette prestation complémentaire du partenariat réemploi/réutilisation. Environ 50 % des PAV Valdelia sont également des structures du réemploi. L'avantage est qu'il est possible de prélever du gisement de bonne qualité ayant un potentiel de réutilisation pour la revente.
- Atelier d'Eco Solidaire est adhérent du club des entreprises de Bordeaux. Un point intéressant pour développer un réseau.



Structure Contactée/Nom du contact : Benoît AKKAOUI Directeur de la Ressourcerie des Biscottes

Lieu de travail : Angers

Taille de la Structure : Atelier Chantier d'insertion (ACI) : 36 ETP (66 salariées) - 1500 visiteurs semaines - 25 tonnes de produits collectées /semaine.

Question 1 Depuis quand font-ils du Réemploi de mobilier professionnel ? :

Depuis 2014, un an après l'ouverture de la Ressourcerie.

Question 2 Comment cela a-t-il commencé ?

Le démarrage de l'activité est venu d'opportunités de collecte auprès d'entreprises du territoire, de demande des entreprises locales.

En 2015, opportunité de meubler un lieu de travail collaboratif (demande reçue) avec du mobilier d'une grande entreprise. Premier projet mettant le pied à l'étrier.

Question 3 Quel type de mobilier collectent-ils ? Auprès de quelles structures ?

Le réseau est développé auprès de tous les types d'entreprises. - La Ressourcerie travaille avec la CCI d'Angers et leur réseau d'entreprises.

Comme Atelier D'Eco Solidaire, La Ressourcerie et en plus d'être partenaire réemploi Valdélia, est également prestataire PAV Valdélia ce qui, au-delà des dépôts réguliers de mobiliers avec un potentiel de réutilisation permet de créer du lien avec les professionnels du territoire lors de leurs dépôts.

Question 4 Est-ce qu'ils ont un lieu de stockage ? Oui

Question 5 Comment se passe la vente du mobilier ?

Le magasin et le lieu de stockage sont dans le même espace avec les autres produits de seconde vie. Les arrivages sont diffusés par mail avec photos (liste réseau d'entreprise et bénéficiaires). Orientation des clients du magasin « classique » sur la plateforme tournée professionnel en fonction des demandes.

Question 6 Vendent-ils à des professionnels ? Oui

Comment gèrent-ils administrativement les ventes ? Notamment s'ils ne déclarent pas la TVA ?

Lorsque que le mobilier est vendu par la ressourcerie aucune TVA n'est appliquée (Atelier Chantier d'Insertion).

Montage récent d'une société commerciale qui porte des mises en réseau et des ventes : TVA circuit classique d'entreprise. C'est indépendant de la ressourcerie, elle sert à augmenter la crédibilité face aux professionnels. Via cette Société, ils redistribuent le travail à faisant appel à des ACI dont leur ressourcerie. Cette société est à but d'utilité sociale. L'objectif est de mettre en avant et vendre le savoir-faire du réemploi auprès des professionnels qui missionnent et payent de l'upcycling de meuble sur demande de leur clientèle. C'est une société ayant pour objectif une prospection plus commerciale pour être « apporteur d'affaires » à l'ESS - il y a deux associés dans cette société commerciale.

Les collectes en entreprise sont facturées ; s'il faut porter et déplacer les meubles (20€/h/salarié missionné) Pas de facturation de manutention, le mobilier est mis à disposition en bon état en pied de bâtiment lors de la collecte dans entreprise.

Question 7 Comment fixent-ils les prix ?

En référence, le prix solidaire est en moyenne de 70€ pour une armoire - ajustement entre prix cher pour gagner de l'argent et pris bas pour que ça se vende et que le temps de stockage soit limité.

Question 8 Quels moyens de communication utilisent-ils ?

Les canaux mobilisés sont :

- Réalisation et mise à jour d'un catalogue en ligne sur leur site web

- Liste de diffusion mail régulièrement abondée de potentiels bénéficiaires.
- Inscription dans des réseaux professionnels locaux (Club, CCI, etc).

Question 9 Combien de personnes travaillent sur cette activité ?

Potentiellement tous les salariés de la ressourcerie sans temps défini sont amenés à travailler sur le pro (masqué dans le reste de l'activité)

Question 10 Quelle place prend cette activité au sein de leur structure ?

Le mobilier professionnel de seconde vie représente pour la Ressourcerie 10% des ventes et 3% du volume de collecte - La Ressourcerie était montée à 45% d'auto-financement avec cette activité d'où aussi la création d'une Société pour respecter le cadre de l'ACI hors du champ concurrentiel.

Annexe 2 : fiche de poste « technicien du réemploi »



Fiche de poste Technicien·ne du réemploi

Contexte :

La Glanerie est une association Loi 1901 ayant développé une ressourcerie sur l'agglomération toulousaine. Elle assure dans ce cadre plusieurs fonctions :

- Collecte des déchets encombrants
- Valorisation par réemploi
- Vente des objets valorisés
- Sensibilisation à l'environnement

La Glanerie a monté un atelier d'insertion et a pour mission d'insérer dans le marché du travail un public rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

L'association a mis en place sur les déchetteries de Toulouse ainsi que celles de Cugnaux, Plaisance du Touch, Ramonville Saint-Agne et Saint Alban une filière de réemploi des déchets.

Type de contrat et rémunération :

- **Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 6,5 mois, 28 h hebdomadaires**
Avant une embauche éventuelle, Pôle Emploi valide l'éligibilité à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) du/de la candidat·e retenu·e
- Rémunération au SMIC : 1 243,63 € brut/mois (soit environ 930 € net/mois)
+ Chèques Déjeuner + Mutuelle et Remboursement des frais de transport en commun (50%) le cas échéant

Horaires

Planning tournant avec un samedi sur deux travaillé obligatoirement. Pas de travail le lundi.

Planning type sur un mois :

Semaine 1 : mardi/mercredi/jeudi/vendredi

Semaine 2 : mardi/mercredi/vendredi/samedi

Amplitude horaire : 8h30 - 19h.

Lieux de travail :

Le poste est basé au local de la Glanerie, 37 impasse de la Glacière, 31200 Toulouse. Certains jours de travail seront également effectués sur déchetterie ou au magasin situé au 2 avenue de la Gloire. Des déplacements fréquents sont à prévoir : collecte pro, collecte déchetterie et livraisons.

Place du poste dans l'organisation :

- Vous êtes placé·e sous l'autorité directe de la directrice de La Glanerie et du conseil d'administration
- Dans votre travail, vous suivez les consignes des encadrant·e·s techniques qui supervisent l'activité de l'atelier d'insertion
- Vous vous engagez également à effectuer des démarches en vue d'accéder à un autre emploi ou à une formation qualifiante avec un suivi individualisé réalisé par une conseillère emploi

Missions principales :

Effectuer la collecte, le tri, la valorisation et la vente d'objets ; sensibiliser le public à l'environnement.

Le poste est polyvalent et implique la réalisation de l'ensemble des tâches décrites ci-dessous.

Description des activités :

Sur déchetterie :

- Accueillir le public et l'orienter en fonction du type de déchets apporté
- Présenter la filière de réemploi, collecter les objets potentiellement réemployables et les stocker dans l'espace prévu à cet effet
- Maintenir propre l'espace dédié au réemploi

A la Glanerie :

- Effectuer la collecte des objets sur déchetteries, la collecte de mobilier professionnel et les livraisons
- Charger et décharger les camions, peser les déchets
- Trier les objets et les répartir selon les ateliers
- Atelier vaisselle : trier, laver, conditionner, étiqueter
- Atelier petits objets : nettoyer les objets, vérifier l'état et le fonctionnement, réparer, étiqueter
- Atelier textile : trier, mettre sur cintres
- Atelier livres : trier, classer par genre
- Atelier jeux-jouets-CD-DVD-vinyles-sport : trier, vérifier l'état et reconditionner, étiqueter
- Atelier électronique : nettoyer, tester et réparer les appareils, renseigner les fiches de suivi
- Atelier meubles : nettoyer, poncer, peindre, réparer le meuble
- Atelier couture Basha Collection : nettoyer, découper la bâche suivant les patrons, assembler et coudre les morceaux de bâches avec des machines à coudre professionnelles afin de confectionner des sacs et accessoires
- Atelier cycles : démonter les vélos, effectuer les réparations, les nettoyer
- Vente magasin : mettre les objets en rayon, préparer à la vente, accueillir et renseigner ou conseiller la clientèle, surveiller le magasin, réapprovisionner les rayons

Champ des relations liées au poste :

Dans votre travail, vous êtes en relation avec l'équipe, le public de la ressourcerie et des déchetteries et devez faire preuve de prévenance et d'amabilité.

Profil du ou de la candidat-e :

- **IMPERATIF - bonne condition physique** : port de charges répété et station debout prolongée
- **IMPERATIF - capacité à communiquer à l'oral en français** : accueil du public en magasin et sur déchetterie, communication au sein de l'équipe
- Pas de compétences spécifiques requises car formation assurée en interne par les encadrant-e-s techniques sur les activités liées au métier
- Réelle envie de s'investir dans le travail **ET** la réalisation du projet professionnel
- Permis B souhaité